

# PLATEFORME D'EXPERTISE MALADIES RARES

AP-HP.SORBONNE UNIVERSITÉ



## # LABELLISATION 2023

### Dossier de candidature

Les fichiers Excel permettant aux CRMR/CCMR et CRMR/CRC candidats de constituer leur dossier de candidature, ainsi que les AAP, sont accessibles en ligne sur l'onglet « Labellisation » du site de la PEMR :

👉 <https://trousseau.aphp.fr/maladiesrares-aphp-sorbonne/#1649069157793-2556e599-c6a3>

### Courriers de soutien | circuit des signatures

**Les modèles de courrier à utiliser pour le GHU sont en pièces jointes.**

**Ils annulent et remplacent les précédentes versions.**

Le circuit de signatures des courriers devant accompagner les dossiers de candidature est le suivant :

- Les centres maladies rares envoient par mail à la PEMR APHP.SU ([maladiesrares.aphp-sorbonne@aphp.fr](mailto:maladiesrares.aphp-sorbonne@aphp.fr)) une proposition au format Word de courrier **co-signé** par le chef de pôle et le chef de service en y joignant le **courrier ou un mail de soutien de la filière** et le **courrier du responsable médical** du centre candidat
- La PEMR fait suivre ces courriers à la DRI en lien avec la direction et la CME
- Le président de la CME Thomas Similowski et la directrice du GHU Christine Welty signeront les courriers
- La DRI renverra les courriers signés aux centres maladies rares

Le GHU comprenant un très grand nombre de centres maladies rares, la date limite de **dépôt des courriers pour signature auprès de la PEMR** sera le

**15 septembre 2022**

### Dépôt du dossier des centres coordonnateurs

Le dossier de candidature complet doit être transmis par l'établissement du CRMR coordonnateur à la DGOS impérativement sous forme électronique jusqu'au :

**13 octobre 2022**, sur la plateforme en ligne dédiée

Par conséquent, les **CRMR coordonnateurs** du GHU doivent envoyer au plus tard leur **dossier complet à la PEMR** le

**6 octobre 2022, via la plateforme Dispose**

(un lien individuel sera communiqué à chaque responsable de CRMR coordonnateur)

## Contribution de la PEMR

- Centralisation des demandes de signatures des courriers de soutien
- Réponses aux questions concernant le remplissage du dossier de candidature
- Mise à disposition d'une [boîte à outils en ligne](#) contenant notamment :
  - Une FAQ en ligne régulièrement mise à jour
  - Les coordonnées des différentes directions
  - La cartographie à compléter et à joindre au dossier de labellisation
  - Les exports des scores SIGREC du GHU

### # PIRAMIG

Un **décalage d'un mois supplémentaire** est accordé pour le remplissage de PIRAMIG afin d'aligner le calendrier avec celui de l'appel à projets de la labellisation.

Ainsi, les nouvelles dates pour le remplissage de la campagne PIRAMIG 2022 sur les données 2021 sont désormais les suivantes :

- Pour les centres : la validation de la partie "activité" des rapports est attendue pour le **13 octobre prochain** ;
- Pour les directions : le renseignement des données financières est attendu pour le 10 novembre prochain.

**NB** : les chiffres préchargés ne doivent pas être modifiés.

En effet, seuls les chiffres de BaMaRa seront considérés. Toute modification de ces champs sera perdue car un nouveau chargement des données de BaMaRa sera effectué à la fin de la campagne, et remplacera donc les éventuels changements qui auraient pu être apportés.

## # AGENDA

 15 septembre 2022

**Date limite de demande de signatures des courriers de soutien**

 6 octobre 2022

**Date limite d'envoi du dossier complet des CRMR coordonnateurs à la PEMR**

 13 octobre 2022

**Clôture de la campagne PIRAMIG 2022 (données 2021)**

[> se connecter](#)

**Date limite de dépôt des dossiers de candidatures par l'établissement** sur la plateforme en ligne dédiée

### CONTACT

@ [maladiesrares.aphp-sorbonne@aphp.fr](mailto:maladiesrares.aphp-sorbonne@aphp.fr)

 01 44 73 52 61



AP-HP.  
Sorbonne  
Université

Plateforme d'expertise  
maladies rares

ASSISTANCE  
PUBLIQUE  HÔPITAUX  
DE PARIS